

Xcelia® : la dématérialisation faite par les collectivités pour les collectivités



La société **SPL-Xdemat** a été créée par des collectivités qui ont souhaité se regrouper pour concevoir des outils de dématérialisation adaptés à leurs besoins et en assurer la maintenance. Les logiciels ainsi créés sont ensuite fournis aux actionnaires de la **SPL-Xdemat**.

Xcelia® est l'un de ces outils. Il facilite l'archivage des actes transmis via **Xactes®**, des appels d'offre publics et des réponses reçues via **Xmarchés®** et également les flux comptables transmis via l'application **Xfluco®**. Ainsi préparés, les documents peuvent être pris en charge par toute plateforme d'archivage électronique dont la collectivité ou le service d'archives (archives départementales, archives communales) est équipé.

Xcelia® simplifie l'archivage conforme des documents dématérialisés

- **Xcelia®** prépare les documents de sorte à les rendre archivables
- **Xcelia®** permet le contrôle de la validité des signatures électroniques
- **Xcelia®** constitue les bordereaux de versement selon les règles définies dans le profil de données
- **Xcelia®** propose la signature électronique des bordereaux de versement
- **Xcelia®** transfère les documents vers un serveur sécurisé de la collectivité

Xcelia® : la dématérialisation à un coût modéré

Afin d'offrir des prestations à un coût modéré SPL-Xdemat, société qui n'a pas vocation à faire du profit, a fait :

- **Le choix de la mutualisation entre collectivités** des compétences, des moyens humains et techniques

- **Le choix de la proximité**, l'assistance technique (hotline) est dispensée au sein de chaque département
- **Le choix que chaque collectivité puisse utiliser les services dont elle a besoin**, après adhésion au pack minimal (**Xmarchés®**, **Xcontact®**, **Xactes®**, **Xpostit®**, **Xcelia®**)
- **Le choix de proposer des tarifs adaptés** à la taille de chaque collectivité

Quelques exemples de tarifs

Xmarchés® + Xcontact® + Xactes® + Xpostit® + Xcelia®			
Communes		Communautés de communes	
De 0 à 200 habitants	75€ HT	Moins de 1000 habitants	600€ HT
De 2001 à 5000 habitants	600€ HT	De 10 001 à 25 000 habitants	900€ HT

Xcelia® : la dématérialisation déjà mise en œuvre

- Plus de 3000 collectivités ont déjà adhéré à la société SPL-Xdemat
- 810 Go d'actes transmis au contrôle de légalité ont été archivés
- Plus de 7 To de bordereaux comptables transmis en trésorerie ont été archivés
- 340 Go de documents de marchés ont déjà été archivés (appel d'offres, réponses électroniques, attribution...)

chiffres recueillis début 2022

Comment bénéficier de Xcelia® ?

• **Vous êtes déjà actionnaire**

Vous en bénéficiez déjà, dans le cadre du pack de base. Il suffit de renvoyer l'avenant **Xcelia®**, téléchargeable sur **Xmanager**. Celui-ci nous permet de connaître votre positionnement face à l'archivage.

• **Vous n'êtes pas actionnaire de la société SPL-Xdemat**

Pour devenir actionnaire de la SPL Xdemat et bénéficier de **Xcelia®** il suffit d'acheter une action au prix de 15,50€ et d'effectuer les démarches d'adhésion présentées sur le site : www.spl-xdemat.fr ou de prendre contact avec le référent de votre département